



HAL
open science

Le bassin de la falaise

Laurent Borel

► **To cite this version:**

Laurent Borel. Le bassin de la falaise. Presses de l'Ifpo. 'Iraq al-Amīr : guide historique et archéologique du domaine des Tobiades, 8, pp.83-86, 2010, 978-2-35159-165-9. <hal-04182933>

HAL Id: hal-04182933

<https://hal.science/hal-04182933v1>

Submitted on 18 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

LE BASSIN DE LA FALAISE

Laurent Borel

Juché au sommet de la falaise abritant en son sein le complexe troglodytique du domaine, le bassin de Zahr al-'Iraq (n° 24, **fig. 13**, *supra*) a été mis au jour et partiellement fouillé lors de deux courtes campagnes menées en 1999 (BOREL 2006), à proximité d'une résurgence d'eau affleurant au sommet du solide mur aménagé sur ce relief dénudé.

On ne trouve mention de sa présence ni dans la description des lieux que donne Flavius Josèphe dans les *Antiquités juives*, ni dans les nombreuses publications laissées par les premiers voyageurs et grands érudits qui se succédèrent sur le site entre juin 1818 et octobre 1906. Seule l'étude conduite par E. Will lors des travaux sur le *Qasr* fait une courte place à ce qu'il désigne alors comme « un édicule antique » (*'Iraq I*).

De dimensions modestes en plan, le bassin était composé d'une cuve rectangulaire de 9,60 m de long par 4,80 m de large, orientée selon un axe ouest/nord-ouest (**fig. 24**). Le mur de grand appareil accroché à la pente servait de soutènement à l'extrémité sud-ouest du petit replat sur lequel était aménagé l'édifice. Le fond du réservoir, dont la profondeur variait de 2,64 m à 3,36 m, était plan et montrait un pendage de plus de 7% vers l'est/sud-est. Sa capacité maximale approchait les 138 m³, quantité d'eau non négligeable à l'échelle du site, surtout au sommet de ce front rocheux marquant la limite septentrionale de la cuvette où fut établi le domaine. Un espace de circulation, d'une largeur moyenne de 1,05 m, était aménagé sur

le pourtour du bassin, permettant notamment l'accès à une banquette, taillée dans la roche, le long du flanc ouest/nord-ouest du bassin. Afin de préserver le précieux liquide, les anciens avaient pris soin de revêtir les parois, mi-rupestres mi-bâties, du réservoir ainsi que le sol de la circulation périphérique d'un enduit de mortier hydraulique. Notre connaissance du dispositif d'adduction et de redistribution des eaux du bassin reste lacunaire. La fouille partielle a tout de même mis au jour deux portions de conduites situées au sommet des angles nord-est et sud-ouest de la cuve. De facture similaire, ces simples rigoles d'environ 0,13 m de large sur 0,04 m à 0,05 m de profondeur, étaient taillées dans des blocs de calcaire parallélépipédiques mis bout à bout. Si leur connexion avec la cuve est évidente, leur mauvais état de conservation et la disparition de leur liaison avec les autres éléments du système hydraulique rendent leur mode de fonctionnement hypothétique à ce stade de l'étude. Pour la compréhension du système d'adduction, peut-être faut-il chercher des éléments de réponse du côté de la source tarie, qui jouxte le flanc nord/nord-est du bassin, et dans la doline située à moins de 30 m au nord-ouest.

Une des caractéristiques remarquables de cette construction, dont la fonction semble à première vue purement utilitaire, est la présence de très nombreux blocs d'architecture découverts en position de chute à l'intérieur de la cuve et dans la pente située à l'aplomb de son mur de soutènement (**fig. 25**). On ne dénombre pas moins d'une cinquantaine d'éléments qui devaient composer une colonnade libre entourant sur au moins

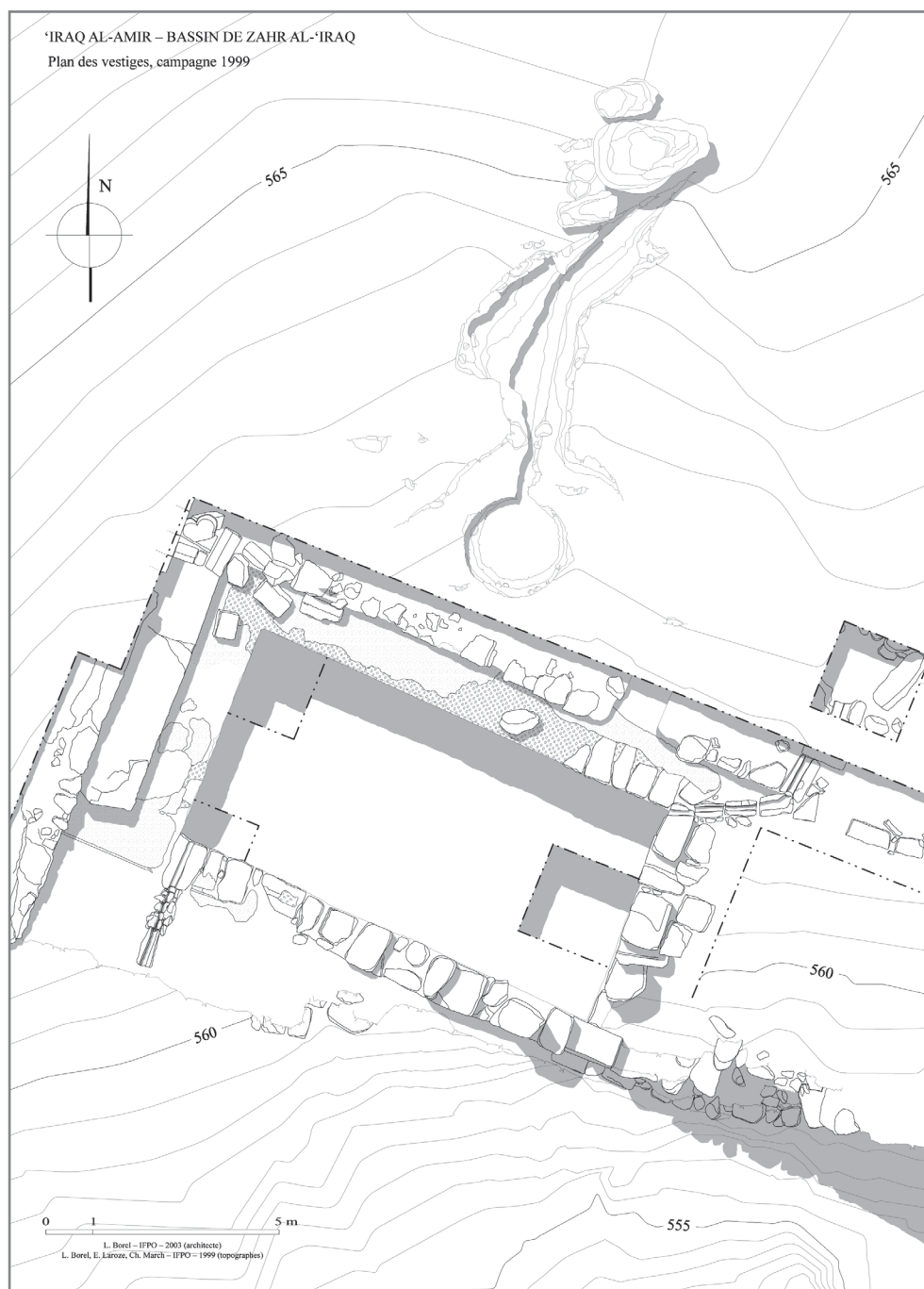


Fig. 24 - Le bassin de la falaise, Zahr al-'Iraq : plan des vestiges (L. BOREL, Ifpo, 1999).

trois côtés le bassin (piliers à deux demi-colonnes adossées, chapiteaux, architraves et larmiers d'ordre dorique). Si la restitution de l'ordre ne laisse aucune zone d'ombre (fig. 26), celle de l'édifice reste à ce jour hypothétique du fait, d'une part, de l'inachèvement de la fouille, et, d'autre part, de l'absence de parallèle architectural connu. L'emploi de l'ordre dorique, ainsi que l'utilisation de la grande coudée royale égyptienne dans la composition, permettent cependant de rattacher sans ambiguïté l'édifice au programme de construction du *Qasr al-'Abd*, de la porte monumentale, du *Plaster Building* et du *Square Building*¹.

La fonction de cet édicule reste à déterminer avec précision. L'esquisse de son élévation ainsi que sa situation topographique révèlent une architecture qui devait fortement marquer le paysage à la période hellénistique. Or l'absence totale de dispositif bâti permettant l'accès au fond du bassin semble contrarier l'hypothèse d'un bassin d'agrément ou de purification rituelle (ZAYADINE 2004, p. 271-272). La structure pourrait alors être un simple bassin de décantation. On peut supposer que l'eau de la source qu'il recueillait, une fois clarifiée de ses particules de terre, était conduite jusqu'aux nombreuses citernes que compte le niveau supérieur des grottes. Pourquoi alors avoir mis tant d'énergie à la mise en œuvre d'un décor aussi élaboré ? La réponse ne se trouve peut-être pas dans la fonction propre du bassin, mais plutôt dans la composition d'un paysage construit. La découverte de ce nouvel aménagement montre, d'une part, que le domaine qu'établit Hyrcan – ou qu'il agrémenta

lors de son retranchement outre Jourdain – devait avoir une autre image que celle que nous connaissons aujourd'hui. Elle semble, d'autre part, repousser les limites de l'enclos du domaine au-delà du sommet de la falaise abritant les grottes.



Fig. 25 - Le bassin de la falaise en cours de dégagement (L. BOREL, Ifpo, 1999).

1. Sur le *Square Building* et le *Plaster Building*, voir ci-dessus, p. 67, 65 et pour le décor, ci-dessous, p. 110-111

(article de J. Dentzer-Feydy).

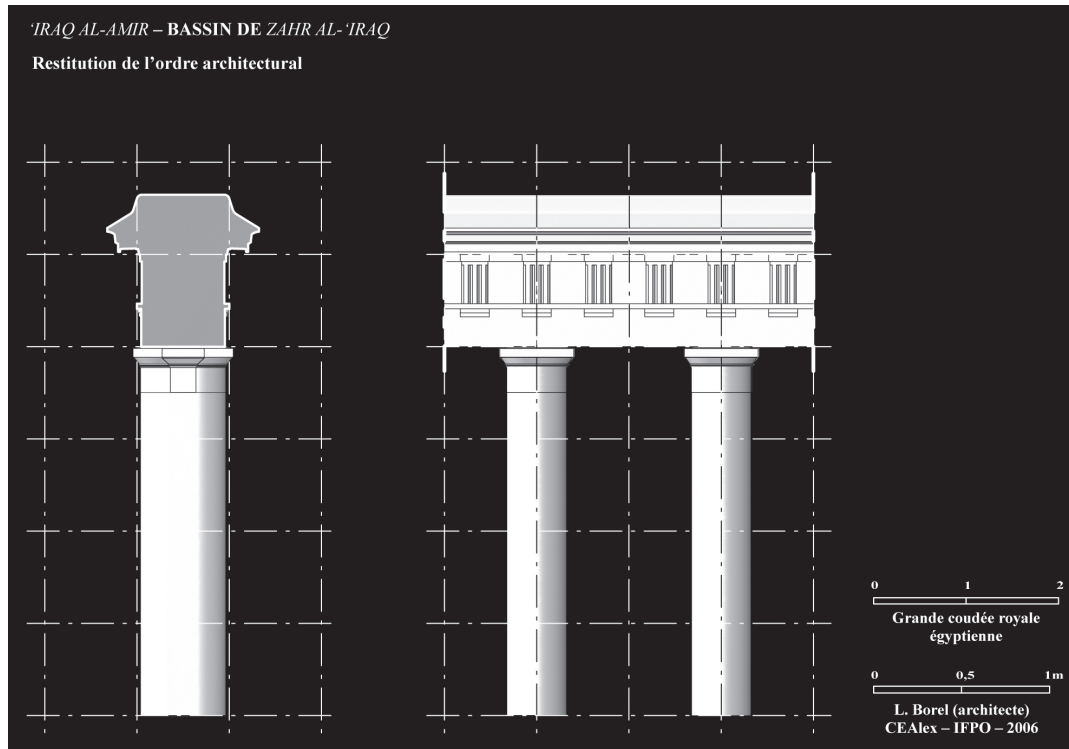


Fig. 26 - Le bassin de la falaise, restitution de l'ordre (L. BOREL, Ifpo, 1999).

